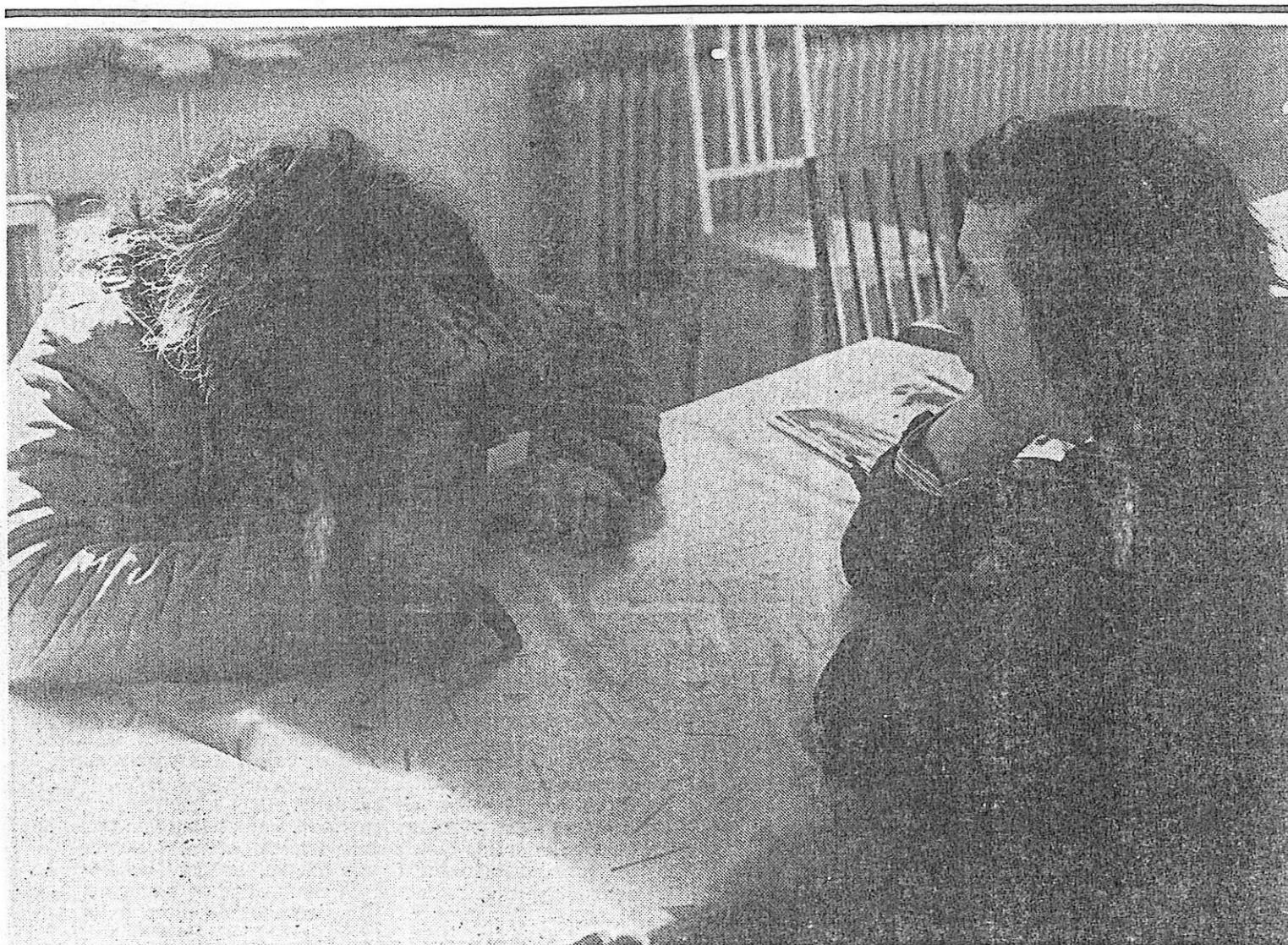
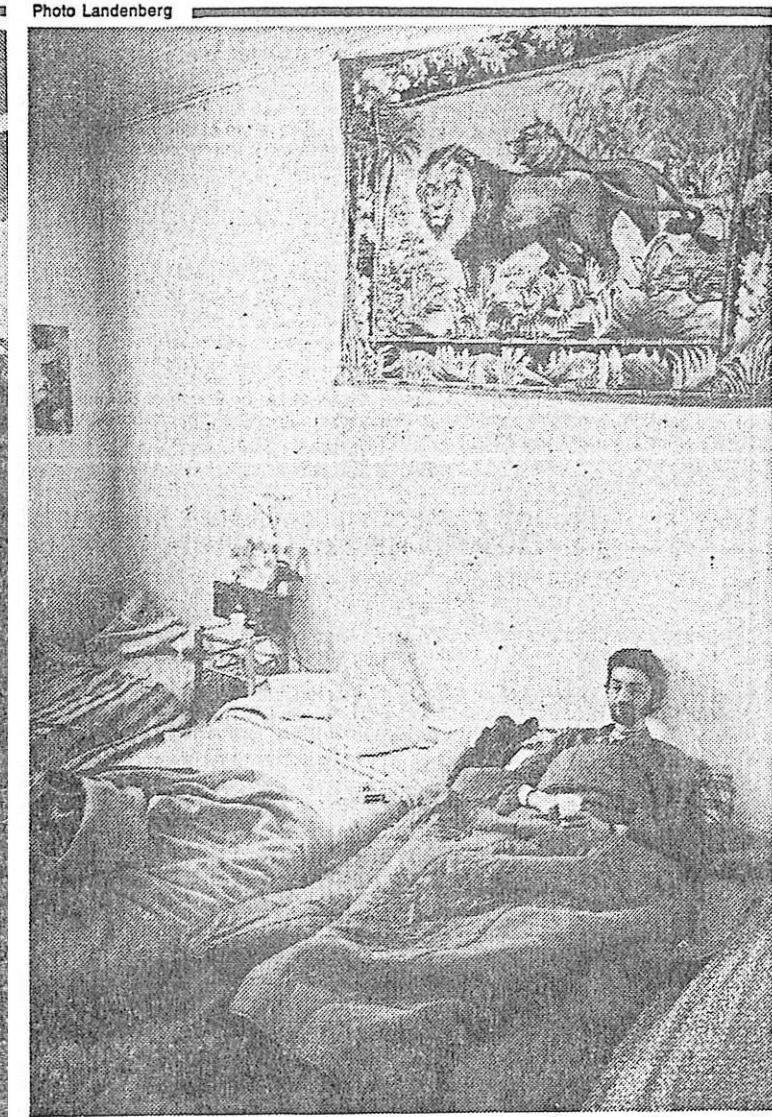




N° 8/2 ● Deuxième cahier ● Vendredi 26 février 1988



Venu de la jungle des sans-logis à Genève, un cri doit être entendu...



Celui de Noël Constant, leur porte-parole



SANS-LOGIS À GENÈVE

Noël Constant:

«le cri doit passer»



REPORTAGE PHOTOS J.-P. LANDENBERG

Rareté des logements et cherté de ceux qui arrivent quand même sur le marché – alors que 1500, dit-on, sont présentement laissés vides par leur propriétaire... A Genève, les choses ne s'arrangent pas. Preuve en sont encore les deux occupations d'immeubles de la rue de Carouge et du boulevard des Philosophes, qui viennent d'être ponctuées par une «manif» de protestation, début février.

Du côté des sans-logis, la température est montée d'un cran. Mais pour savoir s'il y a accès de fièvre, et comment l'interpréter, nous sommes allés voir un homme d'expérience, pondéré, bien renseigné puisqu'il œuvre depuis plusieurs années en faveur des démunis: Noël Constant, éducateur de rue, l'un des animateurs de cet organisme de prévention et d'action sociale qu'est Carrefour.

4, rue de la Coulouvrière, tout près du Rhône, en face des

immeubles-monstres du quai du Seujet, une petite usine désaffectée au premier étage de laquelle un abri de fortune a pu être aménagé pour une trentaine de démunis et de sans-logis. Réfectoire longiligne, literie de fortune sur des matelas rangés à même le sol, alignés dans des dortoirs collectifs. C'est l'une des solutions provisoires mises en œuvre par la Ville. Mieux que rien...

— Mais dans le long terme, ça n'est guère supportable pour quelqu'un. On a tous besoin d'un chez-soi, d'un lieu qui préserve un minimum d'intimité propre. Ici, il y a des gens qui ont un travail, d'autres occasionnellement, d'autres pas du tout. Mais toute vie familiale est perturbée, dans une situation pareille. Il y a ici des pères de famille. Comment voulez-vous qu'ils voient leurs enfants?

Noël Constant ne considère pas non plus comme une solution durable la pratique des

«contrats de confiance», dont quelque 200 sont en cours actuellement à Genève – à la tour Blavignac (échéance fin mars...) et derrière Cornavin, notamment. Là, moyennant un loyer très modique de 50 fr. par mois, que la Ville ne perçoit pas mais qui va à des organismes comme Carrefour, des sans-logis peuvent trouver provisoirement un appartement ou une chambre dans tel ou tel immeuble vide qui attend une rénovation. Ça n'a pourtant rien de la sécurité d'un bail...

— On a beau savoir que ce sera provisoire, on s'installe et on prend ses habitudes dans le quartier. Et tout à coup il faut partir... Ça n'est guère sécurisant, pour quelqu'un. De sorte que ces contrats de confiance (rediscutés tous les trois mois) ne sont que des dépannages, des pis-aller, et que les vraies solutions restent à trouver du côté des baux fermes. Si vous songez aux gens qui sont à l'Armée du Salut ou qui doivent

loger à l'hôtel faute d'avoir trouvé un logement abordable, même après de longues recherches, alors vous comprendrez que la situation soit saturée, et que la soupape vienne à sauter.

L'occupation d'un immeuble n'est peut-être pas la meilleure façon d'agir. Mais comment crier au secours? Il faudra bien pourtant que le cri passe, et qu'il soit entendu. Par la population, par les politiciens, par les milieux immobiliers. De la part du public en général, on aimerait aussi davantage de solidarité. Que les gens s'hébergent les uns les autres.

De notre côté, nous maintenons bien sûr le contact avec le maire, M. Claude Haegi. On est en pourparlers pour obtenir de nouveaux contrats de confiance, et étudier surtout des solutions plus viables.

Propos recueillis par Michel VUILLOMENET